

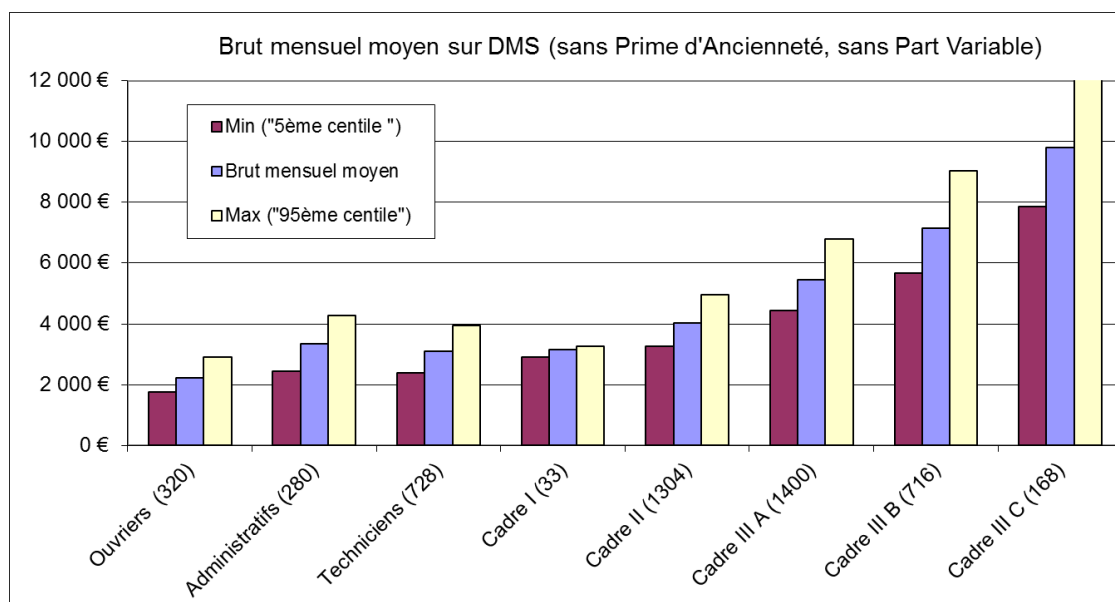
Les NAO sont terminées depuis le 24 janvier 2020

PREAMBULE

Il y a longtemps que nous n'avons pas eu la liasse sur les salaires et les affectifs si tôt dans les négociations annuelles obligatoires (NAO). Bonnes dispositions de la Direction ? Souhaitait-elle aller plus vite ? A tel point que cette année les organisations syndicales n'ont pas eu à réclamer le détail de la liasse par établissement. Les éléments chiffrés de ce tract sont issus de la liasse. Notre analyse des évolutions entre 2018 et 2019 est limitée par les différences de statut des salariés d'un même échelon ou d'une même position au sein de DMS (temps de travail, forfaitisation, 13^{ème} mois, etc).

Fin janvier, l'intersyndicale a envoyé une lettre ouverte à notre PDG suite à la fin des NAO, nous attendons une réponse. Pour mémoire, le courrier portant nos revendications NAO 2019, que nous avons adressé à notre PDG en janvier 2019 n'a jamais eu de réponse !

REPARTITION DES SALAIRES (EFFECTIF ACTIF)



Pour faciliter la comparaison avec le tract de janvier 2019 l'échelle des salaires a été conservée ("max" IIC 12046 €).

Relativement à 2018, les évolutions des moyennes des salaires bruts mensuels sont les suivantes :

Ouvriers	:	+5,3 %	I/C II	:	+0,3 %
Administratifs	:	+0,9 %	I/C III A	:	+1,0 %
Techniciens	:	+0,0 %	I/C III B	:	+0,3 %
I/C I	:	+3,1 %	I/C III C	:	+1,6 %

Attention de ne pas prendre cette évolution de la moyenne comme une augmentation moyenne : les populations de salariés sont différentes d'une année sur l'autre (embauches, départs), les salaires des nouveaux embauchés sont le plus souvent inférieurs à

ceux des anciens, les nouveaux embauchés n'ont pas encore droit à prime d'ancienneté et/ou 13^{ème} mois. Le non renouvellement des CDD dans les plus bas niveaux de la catégorie des ouvriers entraîne mathématiquement une augmentation de la moyenne.

EFFECTIFS ACTIFS

A fin septembre 2019 le nombre d'actifs est de **4949** dont **4504** salariés à temps plein et **445** à temps partiel.

Ouvriers	:	320 (~6 %)	I/C II	:	1304 (~26 %)
Administratifs	:	280 (~6 %)	I/C III A	:	1400 (~28 %)
Techniciens	:	728 (~15 %)	I/C III B	:	716 (~14 %)
I/C I	:	33 (~1 %)	I/C III C	:	168 (~3 %)

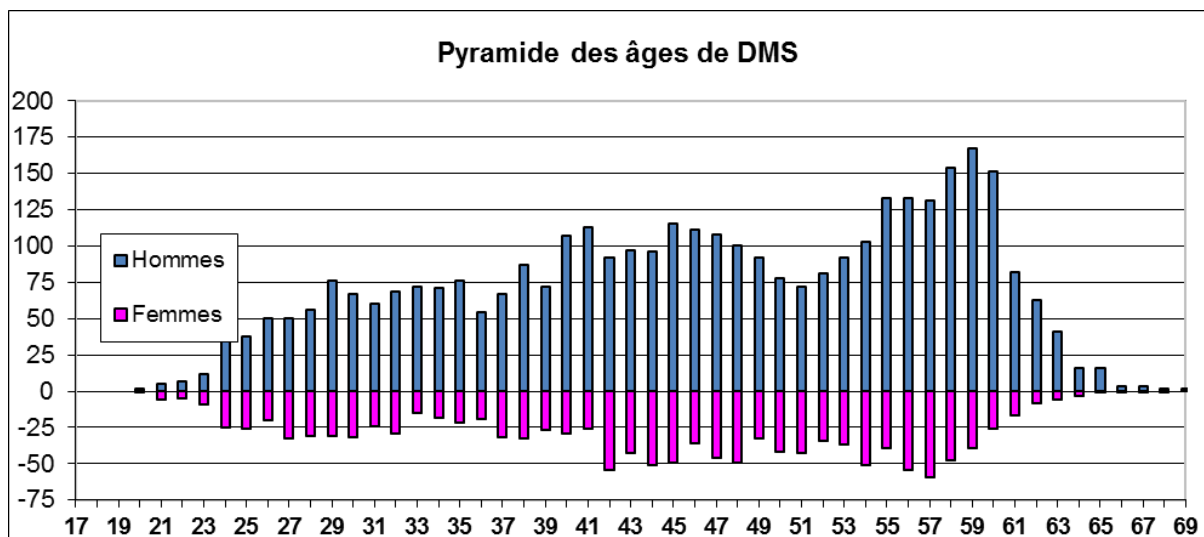
Relativement à 2018, le nombre d'ouvriers est en baisse de 2 pt à cause de l'interruption des CDD à Etreilles en réponse à la baisse des charges à venir. La répartition des I/C II (+2 pt) et III A (-1 pt) tend à s'équilibrer (effet du passage pos. Il des I/C embauchés en 2018 et des départs en retraite de IIIA).

En 2018, le nombre d'actifs à fin septembre était de 4758, soit un **effectif en augmentation de 4 %**. Même si l'objectif n'est pas atteint, l'ambitieux plan d'embauche, a un effet positif. Néanmoins, la Direction a toujours recours à la sous-traitance et aux prestataires pour suppléer au déficit entre charges et effectifs. Le risque de perte des connaissances essentielles est toujours maximal du fait des nombreux départs et d'une transmission intergénérationnelle difficile et encore, quand elle existe.

PYRAMIDE DES AGES DES ACTIFS

D'une année sur l'autre, l'allure générale de la pyramide des âges de DMS évolue peu. L'**âge moyen est de 45,6 ans en baisse de 0,7 an**. 1134 salariés ont entre 55 et 60 ans. 28% de la population a plus de 55 ans. Le creux à 50 ans, plus marqué chez les

hommes, résulte des politiques d'embauche des années précédentes et ne facilite pas la transmission des savoirs entre les plus ancien(e)s et les moins de 40 ans. Pour les femmes, le déficit de trentenaires constaté l'année dernière se résorbe lentement.



AUGMENTATION ET PROMOTION des salariés présents de janvier à septembre 2019

MENSUELS

	Effectif inscrit			% de mensuels ayant eu une augmentation individuelle			% de mensuels promus		
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
Ouvriers	217	86	303	97,7 %	84,9 %	94,1 %	13,8 %	11,6 %	13,2 %
Administratifs	262	35	297	87,8 %	74,3 %	86,2 %	7,6 %	0,0 %	6,7 %
Techniciens	139	579	718	87,8 %	87,7 %	87,7 %	12,9 %	9,2 %	9,9 %
Total	618	700	1318	91,3 %	86,7 %	88,9 %	11,0 %	9,0 %	9,9 %

	% augmentation générale			% augmentation individuelle et promo			% augmentation totale	
	F	H	Total	F	H	Total	F	H
Niveau I à IV	1,56 %	1,40 %	1,50 %	2,74 %	1,63 %	2,36 %	4,30 %	3,02 %
Niveau V	1,06 %	1,10 %	1,08 %	1,97 %	1,69 %	1,80 %	3,03 %	2,79 %

INGENIEURS ET CADRES

	Effectif			% I/C augmentés			% I/C promus		
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
I/C I	3	4	7	66,7 %*	75,0 %*	71,4 %	0,0 %*	0,0 %*	0,0 %*
I/C II	263	864	1127	87,8 %	91,8 %	90,9 %	1,9 %	1,7 %	1,8 %
I/C III A	251	1102	1353	93,6 %	95,9 %	95,5 %	7,2 %	3,9 %	4,5 %
I/C III B	115	595	710	95,7 %	94,6 %	94,8 %	10,4 %	6,7 %	7,3 %
I/C III C	19	138	157	94,7 %	90,1 %	91,1 %	10,5 %*	4,4 %	5,1 %
Total	651	2703	3354	91,6 %	94,0 %	93,5 %	5,7 %	3,9 %	4,2 %

	% augmentation			% I/C par niveau d'augmentation					
	F	H	Total	< 2%	≥ 2% et < 3%	≥ 3% et < 4%	≥ 4% et < 5%	≥ 5% et < 6%	≥ 6% et < 7%
I/C I	3,19 %	2,72 %	2,83 %	28,6 %*	42,9 %*	0,0 %*	0,0 %*	0,0 %*	0,0 %*
I/C II				4,3 %	53,5 %	17,9 %	7,4 %	3,7 %	2,1 %
I/C III A	3,18 %	2,70 %	2,79 %	3,6 %	62,8 %	17,6 %	3,6 %	4,4 %	1,0 %
I/C III B	3,32 %	2,71 %	2,81 %	4,8 %	54,2 %	20,4 %	4,4 %	6,3 %	2,0 %
I/C III C	3,49 %	2,67 %	2,76 %	5,1 %	43,3 %	21,0 %	8,3 %	8,9 %	1,9 %*

Les salariés embauchés en court d'année et ceux qui ont quitté l'entreprise ne sont pas pris en compte ce qui explique la faible augmentation 1,1% du nombre d'inscrits présents entre 2018 (1329+3291=4620) et 2019 (1318+3354=4672).

EGALITE PROFESSIONNELLE (BILAN DES AUGMENTATIONS FEMMES/HOMMES ET SENIORS)

Mensuels	< 2%	≥ 2% et < 3%	≥ 3% et < 4%	≥ 4% et < 5%	≥ 5% et < 6%	≥ 6% et < 7%	≥ 7% et < 8%	≥ 8% et < 9%	≥ 9%	augmentés
F	37,38%	23,14%	20,87%	5,34%	2,43%	1,62%				91,26%
H	57,14%	20,14%	7,57%	1,00%	0,14%*	0,14%*				86,71%
Total	47,88%	21,55%	13,81%	3,03%	1,21%	0,83%			0,46%	88,85%
50 et +	50,49%	18,93%	10,19%	2,59%	0,81%					83,82%

I/C	< 2%	≥ 2% et < 3%	≥ 3% et < 4%	≥ 4% et < 5%	≥ 5% et < 6%	≥ 6% et < 7%	≥ 7% et < 8%	≥ 8% et < 9%	≥ 9%	augmentés
F	3,07%	48,39%	15,82%	5,38%	8,45%	4,61%	2,46%	0,77%	2,61%	91,55%
H	4,44%	58,97%	19,05%	5,18%	3,88%	0,92%	0,41%	0,22%	0,92%	94,01%
Total	4,17%	56,92%	18,43%	5,22%	4,77%	1,64%	0,81%	0,33%	1,25%	93,53%
50 et +	6,25%	69,09%	11,99%	1,83%	2,78%	0,57%	0,57%		0,38%	93,50%

* valeurs initialement absentes (moins de 5 salariés) et recalculées.

STATISTIQUES PAR CSP ET NIVEAU SUR L'EFFECTIF ACTIF

Les valeurs Min et Max correspondent respectivement au 5^{ème} centile (valeur au-dessous de laquelle se situent 5% des salariés) et au 95^{ème} centile (valeur au-dessus de laquelle se situent 5% des salariés). Les populations inférieures à 5 salariés ne nous ont pas été communiquées.

Position	Niveau	Nb Actifs	Brut mensuel sans PA	Min	Max
Ouvriers	2.1	30	1 757 €	1 757 €	1 757 €
	2.3	47	1 915 €	1 842 €	2 007 €
	3.1	25	2 039 €	1 965 €	2 093 €
	3.3	52	2 237 €	2 118 €	2 572 €
	4.1	81	2 303 €	2 178 €	2 807 €
	4.2	59	2 498 €	2 157 €	3 053 €
	4.3	26	2 678 €	2 378 €	3 214 €
	Ensemble	320	2 230 €	1 757 €	2 914 €
Administratifs	4.2	10	2 521 €	2 139 €	3 068 €
	4.3	11	2 661 €	2 129 €	3 206 €
	5.1	77	2 921 €	2 445 €	3 566 €
	5.2	86	3 360 €	2 828 €	3 769 €
	5.3	84	3 873 €	3 345 €	4 348 €
	Ensemble	280	3 334 €	2 442 €	4 286 €
Techniciens et Agents de Maîtrise	3.2	10	2 217 €	2 169 €	2 348 €
	3.3	10	2 392 €	2 315 €	2 491 €
	4.1	12	2 572 €	2 373 €	2 768 €
	4.2	24	2 645 €	2 196 €	3 013 €
	4.3	26	2 780 €	2 417 €	3 236 €
	5.1	202	2 794 €	2 382 €	3 287 €
	5.2	239	3 119 €	2 707 €	3 540 €
	5.3	176	3 588 €	3 120 €	4 136 €
	5.3 bis	27	3 951 €	3 121 €	4 320 €
	Ensemble	728	3 111 €	2 394 €	3 949 €

Position	Indice	Nb Actifs	Brut mensuel sans RV	Min	Max	RV moyenne	% RV / AdB
I/C I	76 à 92	33	3 156 €	2 919 €	3 275 €	3 372 €	7,1 %
I/C II	100 à 135	1304	4 038 €	3 275 €	4 970 €		
I/C III A	135	1400	5 443 €	4 452 €	6 794 €	5 427 €	8,7 %
I/C III B	180	716	7 152 €	5 663 €	9 030 €	8 868 €	10,7 %
I/C III C	240	168	9 795 €	7 871 €	12 046 €	20 750 €	18,2 %
Ensemble des Cadres		3621	5 456 €	3 380 €	8 798 €	6 155 €	9,1 %

RV = Rémunération Variable, PA = Prime d'Ancienneté, AdB = Appointement de Base 2019

Pour plus de détails, notamment par établissement, n'hésitez pas à contacter votre élu ou mandaté SUPPer préféré.